

JULLOUVILLE

BULLETIN MUNICIPAL | HIVER 2021

Édito



En cette période nous ne pouvons qu'espérer que la situation sanitaire reste maîtrisée pour des fêtes de Noël et une nouvelle année en toute sérénité.

Grâce au dynamisme de l'équipe municipale que vous avez élue il y a un peu plus d'un an, de nouvelles réalisations ont été entreprises et pourront voir le jour en 2022 :

- L'espace des Mielles, avec sa salle des sports et sa salle de convivialité, sera opérationnel en 2022. Nous attendons la décision des experts des assurances suite aux dégâts des eaux pendant le chantier qui ont endommagé le parquet.
- Des discussions sont en cours pour transformer l'*Estival* en une salle à vocation culturelle et artistique et aménager des logements en étage pour favoriser la venue de jeunes couples, de jeunes familles, et des seniors. Ces logements seront à loyers aidés.
- Le lotissement *Les Hauts de Bouillon* sera initié pour favoriser l'arrivée de familles dans le cadre d'une opération location/accession. Une vigilance particulière sera apportée à la qualité architecturale qui devra respecter l'ambiance de notre village.
- La Maison Jaune avenue des Sapins, rendez-vous des animations culturelles tout l'été se transformera progressivement en un lieu d'animation culturelle avec le projet de réaménagement du centre de Jullouville.

J'ai aussi l'immense plaisir de vous informer du classement de Jullouville en Station Classée de Tourisme. C'est aujourd'hui une belle reconnaissance de voir compter Jullouville parmi les 4 communes classées dans la Manche et de rejoindre les 470 Stations Classées de Tourisme en France. C'est le résultat du travail mené depuis ce début de mandat par les élus et les services municipaux que je tiens à féliciter. C'est la reconnaissance des efforts réalisés par les commerçants, les hôteliers, les restaurateurs, les campings, et toutes les forces vives Jullouvillaises : associations, clubs, habitants pour leur qualité d'accueil.

A partir du samedi 11 décembre, la magie du Marché de Noël va faire battre le cœur de la commune. Nous attendons tous cette période de fin d'année pour se retrouver en famille, entre amis, et bien sûr nous pensons à tous ceux qui sont les plus isolés à ce moment-là.

Je vous donne rendez-vous en janvier lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Bon Noël et bonnes fêtes de fin d'année, tous mes meilleurs vœux pour 2022.

Alain BRIÈRE,
Maire de Jullouville - Saint-Michel-des-Loups

Sommaire

MUNICIPALITÉ

Commémoration du 11 novembre	2
De nouveaux véhicules	2
Tribunes des minorités	2
Jullouville, classée en Station de Tourisme	3
1 ^{er} défi étudiant du Mont-Saint-Michel	3

ENFANCE, SPORTS & LOISIRS

L'école en sortie dans la baie du Mont-Saint-Michel	4
Un circuit pédagogique d'éducation routière	4
L'association du long côté en Championnat de France	4
La Marche des Roses	5
Bénédictin du Julloups	5
Marché de Noël	5
La bibliothèque pour tous, un été bien rempli	5

CULTURE & PATRIMOINE

Restauration de la cabane Vauban	6
Entretien du patrimoine d'art sacré de Jullouville	6
Vitraux d'art	6

URBANISME & TRAVAUX

Quelles autorisations pour quels travaux ?	7
Classement des voiries	7
Certificat d'Urbanisme	7
Travaux en cours et réalisés	7

INFOS PRATIQUES

Carte des défibrillateurs	8
Nouveaux tarifs de la salle Claude Lehodey	8
Nouveau jour de collecte des ordures ménagères	8
Mairie et agence postale	8



Nous contacter

Mairie de jullouville

☎ 02 33 91 10 20

🌐 www.jullouville.com

📍 Ville de Jullouville

✉ mairiejullou@orange.fr

Office de tourisme

☎ 02 33 91 30 03

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



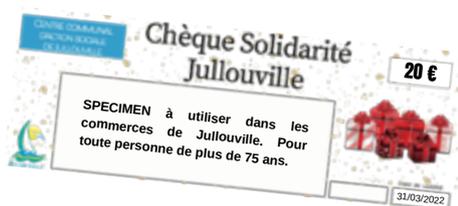
En ce jour d'hommage national, élus et membres des associations d'anciens combattants se sont recueillis aux monuments aux morts de Saint-Michel-des-Loups et de Bouillon pour honorer la mémoire des soldats morts pour la France. Une mention particulière a été faite pour l'inhumation à la crypte du mémorial de la France combattante au



Mont Valérien d'Hubert GERMAIN le dernier porte-étendard des 1 038 illustres qui ont tant fait pour l'idéal de liberté et l'esprit français.

La mémoire de tous les militaires morts au combat en cette année 2021 et plus particulièrement dans les actions de combat au Mali, a été saluée.

UN GESTE SOLIDAIRE POUR NOS AÎNÉS ET LE COMMERCE LOCAL : LES CHÈQUES SOLIDARITÉ



A l'occasion des fêtes de fin d'année et après le franc-succès de l'année dernière pour ce dispositif, la commune renouvelle l'attribution de deux chèques d'une valeur totale de 20 euros aux personnes âgées de 75 ans et plus inscrites sur les listes électorales. Il s'agit d'une marque de solidarité à double titre : témoigner notre attention à nos aînés et soutenir le commerce de proximité et tous les commerçants de Jullouville qui acceptent ces chèques en règlement de tout ou partie des dépenses effectuées dans leur établissement. L'attribution est automatique, les chèques seront adressés courant décembre par les services municipaux à partir des listes électorales.

DE NOUVEAUX VÉHICULES DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Noël DOCQ, conseiller municipal, a présenté un audit sur les véhicules communaux lors du conseil municipal du 11 octobre. La plupart des véhicules ont plus de 20 ans et parcourent une moyenne de 2000 kilomètres annuels dans un petit périmètre dans et autour de Jullouville. Il a été décidé à l'unanimité, de procéder dans le courant de l'année 2022, au remplacement des véhicules légers par des véhicules électriques de petite catégorie.

Il est aussi question dans les prochaines années de prévoir le remplacement de certains véhicules utilitaires par des motorisations moins polluantes et plus économes en énergie.

Cette opération s'inscrit dans une démarche de développement durable et répond à la volonté de la collectivité d'être actrice dans la transition énergétique et les objectifs de réduction d'émission de CO2.

Tribunes des minorités

FLORENCE GRANDET, CHEFFE DE FILE GROUPE AVENIR ET AMBITIONS JULLOUVILLE SAINT-MICHEL-DES LOUPS

En 2021, pas de renouveau dans bien des domaines, ni d'espoir à Jullouville. La saison est oubliable, les Mielles sont toujours inutilisables, le centre-ville reste plongé dans le noir, la mort de l'Estival au profit de HLM un vrai bouquet final. Grâce à l'acharnement de Mr. Ballou Saint-Michel-des-Loups a toutefois reçu la sécurisation piétonnière demandée. Tournons la page pour accueillir 2022, la troisième dose vaccinale pour préserver notre santé et la qualité de vie attendue par tous. Jullouville vient d'être classée Station touristique. C'est le fruit de nombreuses années de travail à Jullouville et à l'Office du Tourisme Intercommunal (la promotion touristique étant transférée à GTM). Qu'en faire ? D'abord utiliser les dotations qui l'accompagnent pour les sujets pour lesquels elles sont versées et avoir un projet de vie sans opposer notre « moteur économique », le tourisme et la vie quotidienne. Il est tentant, par facilité de devenir une cité dortoir ou la banlieue résidentielle de Granville. Orientation hasardeuse alors que tous les indicateurs soulignent la fragilité des communes littorales à la merci des submersions marines ou des inondations. Si l'obligation d'afficher les cotes des plus hautes eaux reçues en ville était respectée à Jullouville, nous en serions davantage conscients. Penser que des caméras vont nous protéger est un gaspillage (150 0000 €) alors que le risque est ailleurs et malheureusement bien plus grand.

CHANTAL HOLANDE ET PIERRE CHÉRON BIEN VIVRE ENSEMBLE ENTRE TERRE ET MER

Jullouville classée Station touristique. Le maire a annoncé que Jullouville venait d'être classée station touristique. C'est une reconnaissance de la qualité de vie dans notre commune, de ses activités sportives, culturelles, possibilités d'hébergement et tout cela dans un environnement préservé qu'il soit maritime ou rural.

Aménagement de l'ancien cinéma l'Estival. La commune est en pourparlers avec le bailleur social La Rance pour réaliser un immeuble de 15 appartements (T2, T3) et une salle communale en rez-de-chaussée de 50 m2. Les esquisses du projet présenté s'intègrent bien dans son environnement et permettrait à de jeunes couples ou de personnes âgées de s'installer en centre-ville en bénéficiant de loyers aidés. Nous redisons au maire que cette salle devrait mesurer 150m2 afin qu'elle puisse être utilisée pour des conférences, séances de cinéma et expositions.

Lotissement « Résidence les hauts de Bouillon ». Le but de cette opération est de favoriser l'accession à la propriété à des familles à revenus moyens par le dispositif de la location/accession. Les discussions sont en cours avec le bailleur social Logimanche, le projet serait de 12 à 15 maisons. La commune sera vigilante pour la qualité architecturale afin que le futur lotissement ait un aspect village.

Jullouville classée en Station de Tourisme !



UNE RECONNAISSANCE QUI MET EN VALEUR LA QUALITÉ TOURISTIQUE DE LA COMMUNE

En 2016 Jullouville avait obtenu le classement de Commune touristique par arrêté préfectoral pour cinq ans. Une démarche de demande de classement en niveau supérieur avait été présentée au Conseil Municipal de 2020. Après des mois de travail pour établir le dossier, la Ville vient d'être classée en Station de tourisme.

Seules les communes mettant en œuvre une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristique exigeante ainsi que la mise en valeur de leurs ressources naturelles, culturelles et sportives tout au long de l'année peuvent être érigées en stations classées de tourisme.

Ce classement le plus élevé a reconnu tous les efforts de la municipalité pour accroître l'activité touristique et économique. Jullouville est la quatrième commune de la Manche à avoir cette distinction. Ce classement est attribué pour 12 ans. Il prend en compte une cinquantaine de critères comme l'offre d'hébergements touristiques de nature et de catégories variées, l'offre culturelle et sportive tout au long de l'année, la qualité du patrimoine mais aussi la densité des commerces de proximité.

Pour le maire Alain BRIÈRE c'est une belle reconnaissance de voir entrer Jullouville dans les communes reconnues comme stations de tourisme, aux côtés de Granville,

Donville et Barneville-Carteret. Jullouville fait désormais partie des 471 stations classées en France : « C'est une grande nouvelle pour Jullouville ! Ce niveau plus élevé consacre Jullouville dans ses perspectives d'avenir. Il s'agit là de la reconnaissance du travail mené par l'équipe municipale et les services municipaux que je tiens à féliciter. Ce classement est difficile à obtenir, cela représente des mois de travail pour monter le dossier. Il faut avoir un office de tourisme classé en catégorie 1, un niveau d'hébergement de qualité et des services de proximité variés. On prend aussi en compte le cadre de vie, le stationnement, les espaces publics, les espaces verts et les zones naturelles, la qualité des eaux de baignade, la propreté de la ville, la sécurité, etc.

Il y a une cinquantaine de critères exigeants et diversifiés à remplir. Nous avons eu beaucoup de points forts touristiques à valoriser : notre plage bien sûr et toutes les activités nautiques et balnéaires mais aussi tous les

circuits de randonnées pédestres et VTT, le GR223 et tous nos sites de préservation de la biodiversité : Mare de Bouillon, Lande des Cent Vergées, sans oublier le patrimoine comme la Cabane Vauban et son panorama. Nos aménagements urbains, nos équipements sportifs, nos animations, la culture et les loisirs à taille humaine et respectueux de l'environnement ont été reconnus. Je remercie également les efforts réalisés par les commerçants, les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, les campings, les hébergements et toutes les forces vives Jullouvillaises : associations, clubs sportifs, pour leur qualité d'accueil. »

Attribué pour une durée de 12 ans, le classement en Station de tourisme est un réel soutien dans l'accroissement de l'activité touristique et économique de la ville. C'est clairement un gage de reconnaissance de la qualité du cadre de vie pour tous ceux qui veulent venir en vacances, ou s'installer à Jullouville.



1^{er} DÉFI ÉTUDIANT DU MONT-SAINT-MICHEL

Le 30 septembre la Ligue Normandie et la Ligue Bretagne du Sport Universitaire ont lancé le premier Défi étudiant du Mont Saint-Michel à Jullouville. Ce défi a été ouvert aux étudiants et étudiantes des Universités de Normandie et de Bretagne qui sont venus en nombre de Caen et de Rennes pour s'affronter en équipes mixtes de Volley Ball de plage, de Football de plage, et de Beach Hand Ball.

Nous saluons particulièrement les équipes de l'IFPEK de Rennes (Institut de formation en Pédicurie-Podologie, Ergothérapie, Masso-Kinésithérapie), l'UFR STAPS de Rouen (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées) de Rennes, et les Campus de Caen 1 et 2.

Au-delà de ces bons résultats sportifs, ces futurs professionnels des secteurs des sciences, des technologies, de la santé, et du sport ont aussi pu échanger avec le Maire lors de la remise des prix, avec une présentation de la commune qui a leur a montré tout l'intérêt de venir vivre et travailler à Jullouville.

L'ÉCOLE EN SORTIE DANS LA BAIE DU MONT SAINT MICHEL

Tous les élèves des classes élémentaires de l'Ecole Éric TABARLY (de la GS au CM2) ont participé à une journée de « cohésion d'école » dans la baie du Mont Saint-Michel. L'objectif étant de partager des expériences, créer du lien et vivre l'école autrement !

Sortir enfin après toutes les contraintes du confinement et du protocole sanitaire.

Les grands des classes de CE2/CM1/CM2 ont rejoint le Mont à pied depuis la pointe du Grouin du Sud pour une marche de 7 kilomètres. Les plus jeunes les ont accueillis sur la grève après avoir découvert les sables mouvants.

Visite et chasse au trésor dans le Mont ont complété cette journée bien remplie avant le retour à l'école avec des souvenirs plein la tête.



UN CIRCUIT LUDIQUE PÉDAGOGIQUE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE

Une piste d'éducation routière pour sensibiliser les enfants à la sécurité routière d'une façon ludique et réaliste est réalisée cet hiver avenue des Frégates en face de l'école Éric TABARLY. Ce circuit est conçu avec de nombreuses situations routières et une pédagogie permettant aux enfants d'apprendre les règles de sécurité routière tout en s'amusant. Les élèves de l'école Éric TABARLY pourront l'utiliser dans le cadre du programme *Savoir rouler à vélo*. Il sera utilisé également pour des séances encadrées par l'Accueil de Loisirs *Les Petits Loups de Mer* et en accès libre pour les enfants accompagnés de leurs parents.



L'ASSOCIATION DU LONGE CÔTE EN CHAMPIONNAT DE FRANCE

L'association Jullouvillaise Longe Côte du Pays Granvillais est affiliée à la Fédération Française de Randonnée et propose de la marche aquatique.

La rencontre du 6 novembre dernier a permis de fêter les très bons résultats au Championnat régional puis en Championnat de France à Hyères et de célébrer les médailles d'or et d'argent gagnées par les trois compétitrices Manuella GUÉRY, Valérie GÉDOUIN et Sylvie CARUSO-BLOUIN de Jullouville auxquelles nous adressons toutes nos félicitations ! 29 nouveaux membres ont été accueillis en 2021 ce qui porte l'effectif du club à 90 adhérents.



LA MARCHÉ DES ROSES

L'association *Roses en baie* a organisé une nouvelle marche sur la plage de Jullouville, le dimanche 17 octobre au profit de la lutte contre le cancer du sein. Après l'échauffement en début d'après-midi, différentes animations se sont déroulées sur la plage : zumba, chant, animations, stand d'information avec la participation d'un large public.



BÉNÉDICTION DU JULLOUPS

Un ciel de vent et de pluie par accueillir la bénédiction du *Julloups*, le nouveau bateau semi-rigide de la SNSM de Jullouville, samedi 2 octobre. De nombreux élus de la Manche s'étaient déplacés pour rejoindre l'équipe SNSM de Jullouville et sa présidente Géraldine CHRÉTIENNE. La bénédiction a été effectuée par l'évêque de Coutances et Avranches, Mgr Laurent LE BOULC'H. Jullouville se dote ainsi d'un nouvel équipement plus performant au service de la belle équipe des bénévoles sauveteurs, pour une meilleure protection de tous.



MARCHÉ DE NOËL



Le Marché de Noël s'est installé au centre-ville, avec la participation des associations Jullouvillaises : *Association des Parents d'élèves Optimist, Les Amis d'Henriette, Bibliothèque pour Tous, Baie en Scène, Comité de Jumelage Sable et Neige*. Au programme : ventes de produits locaux et artisanaux, promenades en calèche, contes de Noël, magie, musique, rencontres et dédicaces d'auteurs, tombola pour l'achat d'un fauteuil pour la promenade sur la plage pour les personnes à mobilité réduite,

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS, UN ÉTÉ BIEN REMPLI

Plusieurs animations ont été organisées : *l'heure du conte* cet été, le concours de dessin *Illustre ta fable de La Fontaine favorite*, la participation au *Salon du Livre*, la brocante de Jullouville et le *Forum des Associations*. De nombreuses familles se sont abonnées, les enfants ont profité de *l'heure du conte* pour Halloween. La bibliothèque retrouve maintenant les scolaires pour une visite mensuelle, l'emprunt de livres et la participation au prix *Livre en tête* réservé aux enfants. Pour les adultes, *le prix des lecteurs* est relancé. Quatre romans sont en lice sur le thème du père : *La volonté* de Marc DUGAIN ; *Enfant de salaud* de Sorj CHALANDON, *Le fils de l'homme* de Jean-Baptiste DEL AMO ; *Le roman de Jim* de Pierrick BAILLY. Avec toujours un grand nombre de nouveautés, notre bibliothèque reste toute l'année un lieu de rencontre pour petits et grands. Mercredi 15 h - 17 h et samedi 10 h - 12 h.



CULTURE & PATRIMOINE

RESTAURATION DE LA CABANE VAUBAN



En 2021, la commune a engagé la rénovation d'un élément historique patrimonial : la Cabane Vauban. Construite en pierres de schiste d'extraction locale et de granit elle faisait partie d'un réseau de bâtiments de surveillance du littoral. Une reconstruction réalisée par les artisans du patrimoine de l'entreprise manchoise Bodin qui détient le label Entreprise du Patrimoine vivant.

Un attrait touristique supplémentaire au superbe point de vue du Corps de Garde.

ENTRETIEN DU PATRIMOINE D'ART SACRÉ DE JULLOUVILLE



Cette année, les Cloches des églises de Bouillon, Saint-Michel-des-Loups et Notre Dame des Dunes ont reçu les bons soins de Julien JOSSEAUME de la Fonderie Cornille-Havard installée depuis 1865 à Villedieu-les-Poêles. Ce campaniste est spécialiste de la conception, de la réalisation, de la restauration et de l'entretien des cloches et des horloges d'édifices. Vérifications, réglages, graissage des attaches des cloches, des mécanismes d'horlogerie, des battants, des jougs de suspension : toutes les installations électriques et électroniques ont été visitées.

Cet Art Campanaire et les différentes facettes de ce métier millénaire nécessitent un savoir-faire qui allie passion, tradition et technologie.

VITRAUX D'ART



C'est Pascal FALLON, Maître Verrier, qui a été chargé des travaux de réparation sur les vitraux des églises Notre Dame des Dunes et de Saint-Michel-des-Loups. Il a d'abord fallu faire la dépose sur place pour restaurer certains éléments dégradés. Ensuite, les travaux de restauration et de recréation des éléments manquants se sont déroulés dans son atelier au Theil. Tout en sélectionnant les différents éléments, il nous explique que l'histoire du vitrail est ancestrale, elle a atteint son apogée au Moyen-Âge. Les vitraux peuvent être enchâssés dans des cadres en bois ou dans des châssis de métal ou sertis de plâtre. Le vitrail au plomb est utilisé de nos jours, il résiste mieux à l'humidité et c'est un matériau souple à travailler. Un travail minutieux est ensuite accompli pour assembler les morceaux de verre et faire les soudures à l'étain.

QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

Toute modification de façade ou de volume de la construction doit faire l'objet d'un dossier d'urbanisme avant le démarrage des travaux et avant toute commande de travaux à une entreprise.

Certains types de travaux sont soumis à autorisation : constructions neuves, extensions et surélévations, modifications de l'aspect extérieur, piscine d'une superficie supérieure à 10 m², changements de destination de locaux, démolitions, clôtures sur rue, ravalements dans les périmètres de protection des monuments historiques, etc. Cette liste n'est pas exhaustive. En fonction de la nature et de l'importance des travaux il peut s'agir d'une déclaration préalable, d'un permis de construire, d'un permis de démolir.

Avant d'entreprendre des travaux, même si vos travaux sont de faible importance, il est conseillé de se renseigner en Mairie pour vérifier si une autorisation est nécessaire. Le défaut d'autorisation est une infraction sanctionnée par les autorités qui peuvent demander la remise en état ou la démolition des constructions édifiées sans autorisation. Les dispenses d'autorisation concernent seulement les travaux de très faible envergure ou ne modifiant pas l'aspect extérieur. Toutes ces autorisations peuvent également vous être demandées par votre notaire en cas de revente du bien ou par votre assureur en cas de sinistre.

CLASSEMENT DES VOIRIES

Le tableau de classement des voiries communales avait été approuvé en 1998, il nécessite une mise à jour. Les caractéristiques de certains chemins ruraux sont devenus, de par leur niveau d'entretien et leur utilisation, assimilables à de la voirie communale d'utilité publique. Les voies de certains lotissements achevés sont également assimilables à de la voirie communale. L'inventaire et le diagnostic de la voirie sera réalisé par un cabinet spécialisé qui sera chargé en lien avec le Maire, le 2^{ème} Adjoint Chargé des Travaux et les services municipaux de réaliser un répertoire exhaustif des voies communales et des chemins ruraux afin d'établir un tableau de classement de la voirie à jour ainsi que des plans de l'ensemble de la voirie communale. Une démarche importante qui sera lancée au Conseil Municipal du 13 décembre. Des agents habilités seront amenés à circuler sur la commune, avec un véhicule identifié par gyrophare.

CERTIFICAT D'URBANISME

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. Il indique l'état des règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné et ne délivre pas l'autorisation de commencer les travaux. L'accomplissement de cette formalité n'est pas obligatoire. Il existe deux catégories de certificats d'urbanisme.

- 1 **Le Certificat d'urbanisme de simple information** qui indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain.
- 2 **Le Certificat d'urbanisme opérationnel** : indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

Vous trouverez également sur le site de la ville à la rubrique urbanisme des formulaires à télécharger pour une déclaration préalable, un permis de construire ou une demande de certificat d'urbanisme ainsi que les pièces et règlements du PLU.

TRAVAUX EN COURS & RÉALISÉS

CHANTIER DE LA
SALLE DES MIELLES



Les services techniques municipaux réalisent les abords



Un dégât des eaux durant le chantier a endommagé le parquet, les expertises avec les assurances sont en cours. Cet aléa retardera l'ouverture.



Éclairage public au centre-ville
Les travaux de remplacement de l'armoire électrique et des réseaux sont en cours

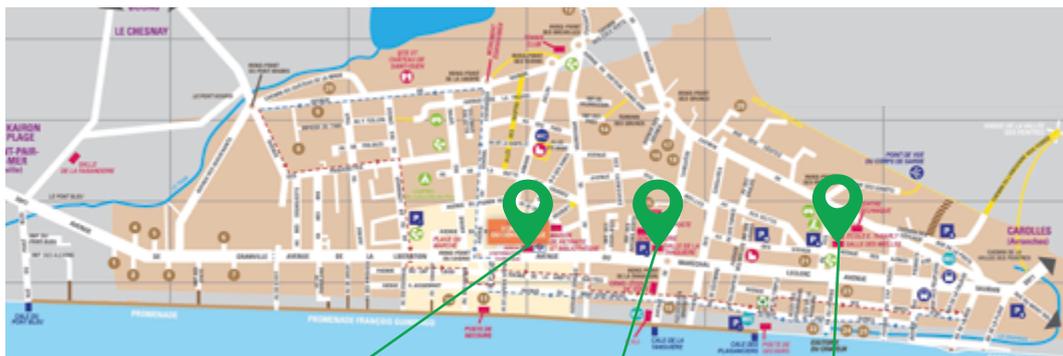


Des abris vélos installés en centre-ville

INFOS PRATIQUES

CARTE DES DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES (DAE)

Jullouville



Office de Tourisme

Salle de La Tanguière

Salle des Mielles

Saint-Michel-des-Loups



Salle Polyvalente



Facile à manier, le Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) peut être utilisé par tout le monde.

L'appareil une fois allumé, des instructions vocales guident l'utilisateur sur la conduite à tenir et les gestes à effectuer. L'appareil indique par exemple, d'appeler les secours, de coller les électrodes, de procéder au massage cardiaque. Il donne également des informations pendant l'analyse du rythme cardiaque : à cette étape, il demande d'arrêter le massage cardiaque pour éviter de perturber l'analyse. Après l'analyse, si un choc est recommandé, les appareils semi-automatiques demandent d'appuyer sur un bouton pour délivrer le choc.

Les appareils entièrement automatiques délivrent le choc sans action de la part de l'utilisateur.

Quel que soit le type d'appareil, il est demandé à l'utilisateur de ne pas toucher le patient pour ne pas recevoir de décharge électrique.

(Source : agence Nationale de sécurité du médicament et des produits de santé)

À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2022

NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE CLAUDE LEHODEY - SAINT-MICHEL-DES-LOUPS

	Commune	Hors communes
La journée	90 €	130 €
Forfait Week-end Du vendredi dès 16h au lundi jusqu'à 11 h	390 €	450 €
Chèque de caution pour la location	400 €	
Chèque de caution pour le ménage	150 €	
Arrhes	100 €	

Les tables et les chaises de la salle seront renouvelées en 2022 par du mobilier plus adapté.

CHANGEMENT DU JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



À compter du 3 janvier 2022, le ramassage des déchets ménagers aura lieu le lundi matin pour Jullouville centre et rural. Les consignes de présentation des ordures ménagères restent les mêmes, elles doivent être présentées en sacs transparents la veille au soir.

La Mairie et l'Agence Postale Communale vous accueillent :

Place René Joly

- Les lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30,
- le mercredi de 9 h à 12 h 15,
- et le vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Saint-Michel-des-Loups

- Le mercredi de 10 h à 11 h 30,
 - et le vendredi de 14 h à 16 h.
- Inscriptions permanence numérique et administrative sur rendez-vous au 02 33 91 10 20.

Agence Postale

- Les lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
 - le mercredi de 9 h à 12 h,
 - et le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.
- Levée du courrier à 14 h 45.
- Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 avec une levée à 10 h 45.

Vous souhaitez rencontrer un élu ? Prenez rendez-vous par téléphone au 02 33 91 10 20.